

Analyse de la Structure des Finances et des Dépenses Publiques de la République Démocratique du Congo

[Analysis of the Structure of Public Finances and Expenditures in the Democratic Republic of the Congo]

Ngoy Atula Jadot¹

¹Chercheur - Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)

Kinshasa / République Démocratique du Congo

Auteur Correspondant : Ngoy Atula Jadot



Résumé : Les finances publiques sont d'une importance capitale dans le développement d'un pays. Elles permettent aux pouvoirs publics de financer plusieurs secteurs de la vie nationale, en vue de subvenir aux problèmes qui impactent l'intérêt général et le bien-être de la population. Par ailleurs, la République Démocratique du Congo a connu une forte croissance économique durant la période sous étude, pendant laquelle il a été remarqué une évolution linéaire entre les dépenses publiques et le Produit Intérieur Brut.

En moyenne, 16,4% des dépenses publiques augmentent chaque année en RDC et ces dernières occupent plus de 40% dans la somme des richesses produites par le pays. L'analyse des dépenses de l'Etat, fait remarquer qu'une part importante du PIB est vouée aux dépenses courantes soit en moyenne 36,5 % et augmentent chaque année de 11,6% au détriment des dépenses en capital, qui n'occupent en moyenne que 5% et évoluent d'une manière stagnante d'une année à une autre. Il s'avère substantiel de trouver l'équilibre des recettes et dépenses publiques dans l'exécution du budget de l'Etat, en vue d'assurer une croissance inclusive, indispensable au développement économique de la République Démocratique du Congo.

Mots-clés : Finances, Dépenses, Publique, Structure, RDC

Abstract: Public finances are of paramount importance in the development of a country. They allow the public authorities to finance several sectors of national life, in order to address problems that impact on the general interest and the well-being of the population. Moreover, the Democratic Republic of the Congo has experienced strong economic growth during the period under review, during which a linear evolution between public expenditure and gross domestic product was observed.

On average, 16,4% of public spending increases each year in the DRC and these occupy more than 40% of the total wealth produced by the country. The analysis of government spending points out that a significant share of GDP is devoted to current expenditure, which averages 36,5%, and increases by 11,6% each year at the expense of capital expenditure, which averages only 5% and stagnates from one year to another. It is essential to find a balance between public revenue and expenditure in the implementation of the State budget, with a view to ensuring inclusive growth, which is essential for the economic development of the Democratic Republic of the Congo.

Keywords: Finances, Expenditure, Public, Structure, DRC.

1. Introduction

L'Etat, en tant que puissance publique, a besoin des moyens pour réaliser ses divers objectifs d'ordre politique, sécuritaire, économique, social, etc. Pour ce faire, il met sur pied des mécanismes de tout genre, reposant sur les finances publiques et plusieurs autres systèmes financiers pourvoyeurs des recettes publiques. Les changements auxquels on assiste actuellement dans le domaine économique et financier tant au niveau national qu'international interpellent les pouvoirs publics sur l'importance particulière de l'assainissement des finances à partir des informations fiables. (Abola, J.M., 2015)

Dès le début des années 70, la situation socio-économique de la République Démocratique du Congo s'est caractérisée par la dégradation continue des indicateurs macroéconomiques et sociaux, dissipant de ce fait les résultats réalisés dans les différents domaines au cours des décennies précédentes.

A partir des années 90, le pays est entré dans une longue phase de transition politique marquée par l'affaiblissement de l'Etat dans ses attributions notamment la sécurisation des citoyens et de leurs biens, la fourniture des services publics et la gestion de l'espace national. Pendant cette longue période, la gouvernance en RDC a été marquée par la mauvaise gestion des finances et des dépenses publiques ainsi que le dysfonctionnement des institutions publiques. (Bikebua, N., 2019)

Eu égard de ce qui précède, nous nous proposons de répondre à la question suivante : Quelle analyse pouvons-nous faire de la structure des finances et des dépenses publiques de la République Démocratique du Congo au cours de la période sous étude ?

Dans le cadre de cette étude, nous émettons l'hypothèse selon laquelle la période sous étude a été marquée par un accroissement des finances publiques mais également un dépassement des dépenses publiques en République Démocratique du Congo.

2. Matériels et méthodes

Dans le but de mener à bien notre étude, nous avons recouru à la méthode analytique qui a permis le traitement des données mises à notre disposition ; La méthode inductive qui a servi à décrire les composantes et les éléments à caractère financiers pour en tirer les caractéristiques typiques ; La technique documentaire qui a facilité la consultation de divers documents en rapport avec le sujet d'étude ; ainsi que la technique d'entretien qui a été utile pour entrer en contact avec les personnes ressources.

3. Littérature

3.1. Importance des finances publiques

Les finances publiques s'occupent du volet financier de l'action de l'Etat. En fait, elles sont un point de passage obligé de presque toute politique économique et sociale. Comme les finances publiques jouent un rôle irremplaçable dans la réalisation des projets, on comprend que le gouvernement y attache une importance considérable. (Bransess, F., 2019)

3.2. Rôle des finances publiques

L'intervention de l'Etat dans une économie peut se résumer en trois points, à savoir : L'allocation des ressources ; La répartition du revenu et des richesses et ; La fonction de développement satisfaisant de l'économie (régulation).

Par l'allocation des ressources, l'Etat facilite le jeu du marché (concurrence), modifie les règles du jeu lorsque celles du marché ne s'appliquent pas, il remplace l'entreprise lorsque le marché ne peut exister c'est-à-dire pour la satisfaction des besoins collectifs.

L'intervention de l'Etat dans la répartition des revenus et des richesses répond aux raisons d'équité et de justice sociale. Par la fonction de développement satisfaisant de l'économie, l'Etat intervient pour assurer le plein-emploi, la stabilité de prix grâce à la promotion et à l'expansion de la demande et au maintien de l'équilibre extérieur en vue d'une croissance équilibrée et continue du bien-être. (Brasseul, J., 2018)

L'Etat moderne produit aussi des biens et services analogues à ceux des entreprises et vend à un certain tarif (entreprises intermédiaires des entreprises nationales avec un statut plus ou moins proche de celui des entreprises privées, donne des subventions tant aux entreprises privées que nationales).

2.3. Eléments constitutifs des finances publiques

Les composantes des finances publiques apparaissent comme les relations financières qui se nouent entre les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics, plaçant ces derniers au cœur du circuit financier macro-économique. Les finances publiques sont composées du revenu disponible des pouvoirs publics qui est la somme de revenu primaire brut et du transfert courant net ; Du revenu primaire brut qui est l'ensemble du revenu constitué dans le cadre du processus de production ; Des transferts courants nets qui sont la différence entre les transferts reçus et les transferts versés ; De la consommation publique qui recouvre les dépenses de fonctionnement des administrations publiques (personnel, biens et services courants, etc.), les transferts en capital des capitaux fixes (FBCF) correspondent aux investissements du secteur public. (Duverger, M., 2019)

4. Présentation, analyse et discussions des résultats

4.1. Evolution des finances publiques de la République Démocratique du Congo

En 2024, les opérations du cadre budgétaire ont été exécutées, à l'instar d'autres années, dans le respect de la loi relative aux finances publiques (LOFIP). Pour ce faire, les actions envisagées ont concerné principalement une mobilisation optimale des ressources budgétaires en vue d'assurer la bonne couverture des actions du Gouvernement. Ces ambitions se sont traduites par un meilleur encadrement des dépenses publiques dans une optique de rationalisation budgétaire et d'amélioration de la crédibilité, de l'exhaustivité et de la sincérité des opérations financières de l'Etat. (BCC, 2024)

Cependant, bien que les recettes publiques aient légèrement progressé par rapport à 2023, l'exécution du budget de l'Etat n'a pas rencontré le désiderata du Gouvernement visant à accroître, de manière substantielle, la part des ressources intérieures. Sur le plan national, la batterie des réformes engagées par l'Etat devrait se poursuivre et lui permettre, à court terme, de répondre de façon efficace aux besoins sociaux de la population, en augmentant l'enveloppe allouée aux dépenses d'intérêt public. (BCC, 2024)

Tableau 1 : Opérations intégrées des Administrations publiques (milliers de CDF)

Année	Recettes non Remboursables (a)	Dépenses courantes (b)	Dépenses en capital (c)	Ajustements Statistiques (d)	Besoins de financement (e) = (a) - (b) - (c) + (d)
2021	5 331,5	3 016,8	1 924,1	47,9	438,5
2022	5 409,8	4 065,8	1 394,4	-54,5	-104,8
2023	6 022,2	4 209,0	1 899,1	-13,0	-99,0
2024	5 702,5	4 162,8	1 746,3	-31,1	-237,8

Source : BCC, 2024.

Le tableau 1 renseigne que les opérations intégrées des administrations publiques sont passées de 438,5 en 2021 à -237,8 en 2024, pour les besoins de financement.

Les recettes totales ont été réalisées à concurrence de 4.438,8 milliards de CDF, soit 75,5 % de la programmation budgétaire, et un accroissement de 1,8 % par rapport à 2022. Pour ce qui est de la structure des recettes, la part des recettes fiscales et non fiscales s'est chiffrée respectivement à 86,8 % et 12,7 % du total. Les recettes exceptionnelles n'ont représenté que 0,5 %. Comparées à l'exercice précédent, les recettes collectées en 2023 ont totalisé 12,6 % du PIB contre 13,1 % l'année d'avant. (BCC, 2024)

Prévues à 6.004,2 milliards de CDF dans le budget 2023, les recettes courantes ont atteint 4.415,5 milliards. Ce résultat est consécutif au mauvais comportement des recettes domaniales et administratives. Rapportées au PIB, les recettes courantes ont

représenté 12,6 %. Les parts relatives aux recettes fiscales et non fiscales ont été respectivement de 87,2 % et 12,8 % dans les recettes courantes. (BCC, 2024)

Pour ce qui est des recettes fiscales émanant des activités intérieures, elles se sont chiffrées à 2.397,5 milliards de CDF contre 2.165,7 milliards en 2022. Comparées au PIB, elles n'ont représenté qu'une part de 6,7 % contre 6,5 % en 2022. S'agissant des recettes fiscales perçues sur les transactions extérieures, elles ne se sont accrues que de 0,2 %, s'établissant à 1.452,8 milliards, soit 4,1 % du PIB contre 4,4 % une année plus tôt. Quant aux recettes non fiscales, elles se sont chiffrées à 565,3 milliards de CDF contre 732,0 milliards en 2022.

Tableau 2 : Importance relative de différentes catégories des recettes

(En pourcentage du total)

	2021	2022	2023	2024
1. Recettes fiscales	72,0	82,2	82,9	86,8
- Recettes des impôts sur le commerce extér	28,6	33,8	33,2	32,7
- Recettes des impôts sur les revenus	18,8	20,9	26,3	28,2
- Recettes des imp. sur les biens & services	23,4	24,9	23,2	24,7
- Autres recettes fiscales	1,2	2,7	1,2	1,2
2. Recettes non fiscales	24,6	16,1	18,8	12,7
3. Recettes exceptionnelles	3,4	1,7	0,3	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC, 2024.

Du tableau 2, nous retenons que les recettes fiscales ont connues une croissance positive pour atteindre 86,8% en 2024, tandis que les recettes non fiscales ont régressées à 12,7% et les recettes exceptionnelles à 0,6%, une baisse par rapport à 2021.

Les recettes tirées des impôts sur le commerce extérieur se sont chiffrées à 1.452,8 milliards de CDF, soit une légère augmentation de 0,2 % par rapport à 2021. Comparées aux prévisions de 1.973,9 milliards, il se dégage un taux de mobilisation de 73,6 %. Pour pallier la faiblesse de mobilisation de ces recettes, des mesures idoines ont été prises par la DGDA notamment le marquage moléculaire des produits pétroliers importés en exonération.

L'analyse de la structure de cette rubrique indique une prépondérance des droits d'entrées. En effet, ces recettes sont passées de 1.432,9 milliards de CDF en 2021 à 1.442,6 milliards en 2024. Cette situation est attribuable notamment à la réduction des exonérations dont la part actuelle se situe autour de 25,0 % des recettes de la régie. Ces recettes ont été réalisées à 77,2 % pour une programmation budgétaire de 1.869,7 milliards de CDF. Les recettes des droits de sortie, quant à elles, constituées principalement des prélèvements sur les produits minéraux et végétaux, ont atteint 10,2 milliards de CDF, soit un recul de 39,8 % par rapport à 2021. Comparées à leurs prévisions budgétaires de 104,3 milliards de CDF, elles ont enregistré un faible taux de réalisation de 9,7 %. (ANAPI, 2024)

4.1.1. Recettes fiscales

Les recettes des impôts sur les revenus provenant des personnes physiques et des sociétés ainsi que des entreprises, se sont chiffrées à 1.250,0 milliards de CDF contre une prévision de 1.460,2 milliards. S'agissant des impôts au titre des revenus des personnes physiques, ils ont baissé de 2,5 %, comparativement à 2021, s'établissant à 568,2 milliards de CDF. Cette situation est consécutive notamment au reversement partiel de l'impôt professionnel sur les rémunérations retenues par certaines entreprises du

portefeuille ainsi qu'à la faiblesse de souscription en matière d'IPR des membres des institutions politiques et des agents et fonctionnaires de l'Administration publique.

Pour ce qui est des impôts tirés des revenus des sociétés et entreprises, ils ont enregistré un accroissement significatif de 38,8 %, d'une année à l'autre, pour s'établir à 681,7 milliards de CDF. Ce résultat est obtenu grâce à la révision du taux d'imputation des pertes relatives au résultat de l'exercice. (ANAPI, 2024)

4.1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, sous gestion des services d'assiette, ont été recouvrées à hauteur de 565,3 milliards de CDF pour un montant programmé de 865,6 milliards. Les recettes non fiscales sont restées faibles en raison de la persistance d'un certain nombre des facteurs structurels.

Il convient de relever que les recettes non fiscales ont été mobilisées en deçà de leurs prévisions. En effet, les recettes administratives, judiciaires et domaniales ainsi que celles du portefeuille se sont établies respectivement à 450,4 milliards de CDF et 86,7 milliards contre des projections de 615,5 milliards et 250,1 milliards. (ANAPI, 2024)

4.1.3. Recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles se sont chiffrées à 23,3 milliards de CDF en 2022 contre 15,1 milliards en 2021. Elles ont représenté 0,07 % du PIB contre 0,05 % une année auparavant. Ces recettes ont concerné exclusivement les dons budgétaires.

4.2. Dépenses Publiques

En 2022, le taux d'exécution des dépenses a été faible, en raison de la volonté affichée par le Gouvernement de maintenir les dépenses dans les limites des ressources mobilisées. L'objectif visé a été d'assurer la pérennisation de la stabilité du cadre macroéconomique, dans un contexte de contraction des recettes liée au recul des prix des produits de base. Les dépenses publiques se sont chiffrées à 4.622,2 milliards de CDF, soit un taux d'exécution de 60,9 % contre 59,7 % une année auparavant. D'une année à l'autre, ces dépenses ont enregistré un accroissement de 3,9 % et ont représenté 13,2 % du PIB. Toutes les rubriques ont été exécutées en deçà de leurs prévisions. En outre, à l'instar des années antérieures, les dépenses courantes ont maintenu leur prépondérance, représentant 86,5% du total.

4.2.1. Dépenses courantes

Comparativement à l'année 2021, les dépenses courantes ont connu un léger accroissement de 0,06 %. Etablies à 3.999,1 milliards de CDF en 2022, elles ont représenté 84,7 % de leurs prévisions. Rapportées au PIB, elles se sont chiffrées à 11,4 %, en légère baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. La faible évolution de ces dépenses est constatée principalement au niveau de dépenses pour biens et services dont la progression a été de 0,1 % contre 16,7 % en 2022. (ANAPI, 2024)

5. Conclusion

Nous avons analysé les finances et les dépenses publiques de la RDC avec une évolution des finances qui s'est traduit par la consolidation de la croissance économique entre 2021 et 2024. Les estimations de l'activité économique ont renseigné une progression de 9,9 % du produit intérieur brut réel en 2024, après une réalisation de 9,5% en 2023 et 8,5 % en 2022.

En ce qui concerne la structure de dépenses courantes, il sied de signaler la prédominance des charges relatives aux salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat dont la part a été de 47,0% avec un taux d'exécution de 82,4% par rapport à leur prévision mensuelle. Quant aux frais de fonctionnement des ministères et des institutions politiques, ils ont représenté 34,9% des dépenses courantes tout en connaissant un dépassement de 51,3% par rapport à leur programmation mensuelle. (PNUD, 2024)

Par ailleurs, nous avons abouti globalement aux constats selon lesquelles, les opérations du cadre budgétaire ont été exécutées, à l'instar d'autres années, dans le respect de la loi relative aux finances publiques. Pour ce faire, les actions envisagées ont concerné principalement une mobilisation optimale des ressources budgétaires en vue d'assurer la bonne couverture des actions du

Gouvernement. Les recettes publiques ont légèrement progressé au courant de la période d'étude, malgré que l'exécution du budget de l'Etat n'a pas rencontré le désidérata de la population congolaise.

La situation socio-économique de la RDC semble pourtant rassurante au vu du niveau des recettes publiques atteint ces dernières années et la croissance économique soutenue y afférente. Cette dynamique est due entre autre à la vigueur de l'activité économique soutenue par le secteur primaire, selon l'approche par l'offre, et principalement par l'absorption du point de vue de la dépense.

Nous suggérons de tenir compte de l'équilibre des recettes et des dépenses publiques dans l'exécution du budget de l'Etat, en vue d'assurer une croissance inclusive indispensable au développement économique de la République Démocratique du Congo.

Références

- [1]. Abola, J.M. (2015), *Finances et comptabilité de l'Etat en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Besif.
- [2]. ANAPI (2024), Direction des agrégats
- [3]. ANAPI (2024), *Situation économique et social de la RDC*.
- [4]. BCC (2024), *Rapport annuel*.
- [5]. Bikebua, N. (2019), « *Analyse des dépenses publiques et de la croissance économique en République Démocratique du Congo* », Economie, Unilu.
- [6]. Bransess, F. (2019), *Développement économique et bien-être.*, Bruxelles, Belga.
- [7]. Brasseul, J. (2018), *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin.
- [8]. Duverger, M. (2019) *Finances Publiques*, Paris, PUF.
- [9]. PNUD (2024), Rapport de développement humain.